



Comité du Lyonnais de Bridge
100, Route de Paris
69260 Charbonnières-les-Bains
Téléphone : 04 78 42 10 89
E-mail : secretariat@colybridge.fr
Site : www.colybridge.fr

Association N° W691070754

COMPTE-RENDU de l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE (AGO)
Du 16 octobre 2021
Lieu : Maison du Bridge à Charbonnières-les-Bains

Présidents de clubs présents ou représentés : *Cf. annexe 1*
Ordre du jour communiqué par mail : *Cf. annexe 2*

Destinataires : archives du Comité

Présidents de Clubs + Membres du Bureau du Comité + Membres catégoriels et gestion

Copies : Présidents d'honneur ; Président de la CRED ; APR, Guy BENADIA (Trésorier de la FFB).

◆◆◆◆◆◆◆◆

A) PREAMBULE

9h30 : **Accueil** des participants.

Enregistrement des participants membres de droit disposant du droit de vote pour l'AG : présidents de clubs, ou leurs mandataires. Les adhérents, présents à titre individuel, ne disposent pas du droit de vote, y compris les membres du Bureau et les membres catégoriels.

Représentation à l'AG : (Cf. annexe 1)

- effectifs du Comité = 40 clubs affiliés disposant de 3336 voix.

- 28 clubs représentés à l'AGO, porteurs de 2653 voix, soit un taux de 79,5 %.

Quorum de validation de l'AGO (article 13) : représentation de 1/3 des adhérents +1, soit 1113 voix.

Ce quorum étant atteint, le Président Xavier LEONARD ouvre la séance à 9H45.

B) ORDRE DU JOUR

La réunion débute à 9h45.

1- Nouveaux présidents (non abordé en AG)

Quelques changements à la tête des clubs du Lyonnais en ce début de saison.

- ❖ Bron : Robert ROUGNY
- ❖ Saint Clair : Bernard DONNAT
- ❖ Tennis Club section bridge : Xavier CHARCOSSET
- ❖ Mâcon : Véronique FREDERIC-MOREAU

2- Rapport moral du Président - Xavier LEONARD (Cf annexe 3)

Le Président du Comité du Lyonnais, Xavier LEONARD, présente son rapport moral, pour lequel les Présidents de Clubs ou leurs représentants doivent voter.

Les points essentiels du rapport moral :

Le rapport moral du Président porte sur les 8 derniers mois écoulés depuis l'élection du bureau.

La Maison du Bridge : actuellement pleinement opérationnelle, 6 compétitions se sont déjà déroulées dans ce lieu. Inauguration le 1^{er} octobre 2021, suivie de 2 tournois inauguraux les 2 et 3 octobre.

Le contrat du **parking** a été renégocié et le Comité n'a plus d'engagement en termes de volume d'occupation du niveau -4.

Le dossier concernant les charges de copropriété, et notamment celles liées à l'agent de sécurité, est en cours d'instruction.

Retour en clubs et aux compétitions : une baisse générale vs la dernière saison sans épidémie (2018-2019).

- Licenciés : - 39%
- Participation aux tournois de régularité : - 53%
- Participation aux compétitions : entre -20% (Excellence) et – 50% (en Promotion)

Démission de Solweig HENRY, secrétaire Générale du Comité du Lyonnais. Le Comité lance donc un appel à candidature aux clubs pour ce poste.

Date du **prochain Conseil Régional** : **mardi 17 mai 2022**.

Votes du rapport moral : **unanimité pour**

3 – Résultats financiers de l'exercice 2020-2021 - Gérald PARQUET , comptable (Cf annexes 4.1 et 4.2)

Mr Parquet de la société AROBASE présente et détaille 2 documents :

- Le compte de Résultat du 01.07.2020 au 30.06.2021 (*annexe 4.1*)
- Le bilan au 30.06.2021 (*annexe 4.2*)

Quelques chiffres clés :

- Des recettes qui diminuent de 65%
- Baisse des frais généraux de -40%, essentiellement liée à la baisse d'activité
- Trésorerie : 207 000 € en 2021 vs 373 000 € en 2020, lié à la baisse d'activité mais également aux investissements
- Environ 2,2 millions d'€ d'investissements
- Actif net (patrimoine du Comité) : environ 2,3 millions d'€

Avis de la commission Finances par Gérard Auliard (président de cette commission) : Aucun problème sur la sincérité des comptes. Un gros travail de lisibilité des comptes a été fait depuis quelques années. Le seul point qui pose problème et qui doit être amélioré concerne la séparation de l'exercice avec la FFB qui est toujours une source de complication.

Quitus sur les comptes : **unanimité pour**

4- Budget Prévisionnel 2021-2022 – François LEONARD (Cf annexe 5)

Les principales évolutions indiquées dans le document sont faites en comparaison de 2018-2019, dernière saison pleine non impactée par la crise sanitaire.

Principaux points abordés :

- **Licences** : prévisions faites sur une hypothèse de 60% de la perte entre 2020-2021 et 2019-2020. Actuellement, nombre de licenciés identique à celui fin de saison 2020-2021 (environ 3500 licenciés).
- **Compétitions** : perte estimée à -35% vs 2018-2019.
- **Tournois de régularité** : part comité reversée par la FFB – 35% (même niveau que 2019-2020).
- **Dépenses** : les postes les plus importants sont les redevances à la FFB et les frais de personnel (salaires et charges sociales), frais d'arbitrage, charges financières (prêt = 11 000€/mois) et amortissements.
- **Charges de copropriété** : un poste important avec encore une incertitude sur l'obligation de payer l'agent de sécurité. Le Comité et le restaurant - qui représentent 46% des voix - ont agi conjointement pour refuser pour l'instant de payer l'agent de sécurité.

- **Trésorerie** : 126 000€ pour 2022, sachant que pour une association, l'idéal est de disposer de 6 mois de frais fixes en trésorerie. 2 pistes à explorer avec la banque (Caisse d'Epargne) : allongement de la durée du prêt (passer sur 20 ans vs 14 ans actuellement) ou PGE qui nécessiterait une AGE pour voter les modifications.
- **Coût de la Maison du Bridge** : charges de copropriété, nettoyage, électricité, assurance, alarmes, extincteurs, taxe foncière = 54 000€

Votes du budget prévisionnel : unanimité pour

5- Jeunesse – Claire Madoulet et Florence Raulin (Cf annexes 6)

Claire Madoulet, responsable des Scolaires, se présente en quelques mots.

Les objectifs au niveau du bridge Scolaire :

- Amener les jeunes à jouer un maximum pour devenir les bridgeurs de demain.
- Organisation de tournois sur RealBridge pour éviter les déplacements des parents, ce qui implique des bénévoles pour l'organisation de ces tournois, notamment pour l'arbitrage.
- Créer un sentiment d'appartenance en licenciant les scolaires dans le club de bridge de leur secteur et en animant ces jeunes bridgeurs (tournois intergénérationnels comme à Caluire par exemple, tutorat...). Cela nécessiterait 1 représentant de la jeunesse dans chaque club.

Le planning des tournois scolaires est distribué à tous les présidents de club (Cf annexe 6.2)

Florence Raulin rappelle que le camp de vacances organisé dans les Alpes par Suzy Leclerc permet aux jeunes de progresser très rapidement et incite l'assemblée à en parler dans l'entourage.

Le recrutement de jeunes est impératif. Intervention prochaine du Comité à Epitech, école d'informatique, pour toucher de jeunes universitaires.

6- Compétitions – Godefroy de Tessières (Cf annexe 7)

Le directeur des compétitions rappelle la baisse importante de participation aux compétitions vs 2018-2019 (dernière saison pleine avant COVID). La grosse incertitude concerne les 3^e et 4^e séries. Gérard Auliard souligne qu'il est du rôle des clubs et des écoles de bridge d'aider les Promotions à constituer des équipes ou des paires.

Les nouveautés cette saison :

- Compétitions Open : pour les ½ finales, une date en semaine et une date le week-end.
- Formation des arbitres à de nouvelles organisations pour que chaque joueur joue toutes les donnes en circulation et qu'il n'y ait plus de relais.
- Simplification du calendrier grâce à la suppression de Finales de Ligue et de Finales Nationales . Certaines finales nationales auront lieu en simultané pour éviter les déplacements des joueurs.

Il est important que les clubs communiquent ces nouveautés à leurs licenciés.

Inscriptions à la Coupe des Clubs 2021-2022 sont ouvertes.

7- Développement et initiatives fédérales – Marc de Rycke (Cf annexe 8)

Marc de Rycke présente quelques informations et rapidement un débat s'installe sur le bridge numérique. Marc de Rycke explique que RealBridge constitue une opportunité pour le recrutement de nouveaux joueurs et peut être complémentaire à l'offre des clubs et les renforcer. Le club de Roanne (Stephane Borowiec) souligne que BBO et RealBridge ont permis de conserver les adhérents pendant la pandémie et de favoriser leur retour en club.

Des présidents de club demandent que la suppression d'attribution de points sur RealBridge, en semaine et en journée, soit maintenue. Xavier Leonard s'engage à défendre cette position auprès de la FFB. De nombreux clubs pensent que les bridgeurs qui jouent en soirée sur RealBridge ne viennent plus en club l'après-midi.

8- Bilan APR – Didier Monvernay (Cf annexe 9)

La baisse observée au niveau des licences et de la participation aux compétitions est identique dans les écoles de bridge. Cela constitue un vrai problème dans la mesure où les écoles de bridge sont un levier d'intégration des joueurs en clubs.

Perte de 7 clubs en 5 ans, clubs qui n'avaient pas d'école de bridge.

Des efforts faits par la FFB pour aider les clubs :

- Supports numériques de cours en ligne
- Perfectionnement pour tous et pour permettre aux moniteurs d'enseigner le perfectionnement

Rappel de l'importance de la participation des élèves au SDE et au CFEB (Championnat de France des Ecoles de Bridge) car les tournois sont homogènes en termes de niveau et permettent ensuite d'intégrer des tournois de régularité en clubs.

Reprise du salon Horizon Seniors fin novembre 2021.

Prochaine formation au Monitorat du 19 au 23 avril 2022, suivie d'un examen écrit et oral.

9- Questions diverses

Ces questions sont intervenues au fil de la réunion et des présentations.

- **Suivi de la dette du club L'Ames** : Le montant dû est de 13 K€. Il y a 3 ans, cette provision est passée sous créances douteuses (Gérard Auliard). JP Daublain souligne que le rôle du Comité est aussi d'aider les clubs donc que l'action doit être poursuivie à l'égard du président de l'Ames
- **Système de facturation de la FFB** : les clubs regrettent l'absence de facture, ce qui ne permet pas une bonne visibilité sur les comptes. Guy Benadia – trésorier de la FFB – informe que le système de facturation est en cours de modification pour aboutir à une facturation mensuelle.
- **Coût du gardien pour la Maison du Bridge** : 25 à 30 K€ par an
- **Intégration des scolaires dans les clubs implique un changement d'horaires des tournois** : Effectivement, certains tournois devraient avoir lieu en soirée ou le samedi matin, ou encore le mercredi après-midi.
- **Le bridge sur tablette** : les clubs s'inquiètent. Guy Benadia de la FFB souligne qu'il s'agissait d'un test et non d'un projet à court terme. Il parle des avantages de ce système (moins de problèmes d'arbitrage, d'entame en retour, mêmes données jouées en même temps, pas de duplication) et des inconvénients (manque de convivialité notamment). Le but est de trouver la façon de concilier le club et le numérique.
- **Quelle est la politique de développement du Comité du Lyonnais Elizabeth-Anne Celli** : La priorité actuelle est de faire revenir les joueurs en club avant de faire un plan de développement.
- **Prochaine formation d'Arbitre de Club** : Avril 2022. Les candidats non reçus en octobre pourront repasser l'écrit gratuitement.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président clôt la séance de l'assemblée générale ordinaire à 12h15.

Annexes :

- 1 = Participants AGO*
- 2 = Convocation / ordre du jour AG*
- 3 = Rapport moral de Xavier LEONARD*
- 4.1 et 4.2 = Compte de résultat et bilan 2020-2021*
- 5 = Budget prévisionnel 2021-2022*
- 6.1 et 6.2 = Jeunesse*
- 7 = Compétitions*
- 8 = Développement*
- 9 = Bilan APR*

Le Président
Xavier LEONARD

La Secrétaire Générale
Solweig HENRY